# 2 AGRICULTURE ET PÊCHES

# PRODUCTION PORCINE

**PROGRAMME D'ÉTUDES**
**5171**

la FORMATION PROFESSIONNELLE et TECHNIQUE

Québec

# PRODUCTION PORCINE

## PROGRAMME D'ÉTUDES
## 5171

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1998 – 98-0122

ISBN 2 - 550 - 33076-5

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1998

# AGRICULTURE ET PÊCHES

# PRODUCTION PORCINE

## PROGRAMME D'ÉTUDES 5171

Mars 1997

Le programme *Production porcine,*
qui conduit au diplôme d'études
professionnelles, prépare
à l'exercice du métier de

**OUVRIÈRE QUALIFIÉE OU OUVRIER QUALIFIÉ EN PRODUCTION PORCINE**

**Direction générale de la formation professionnelle et technique**

## Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreuses collaborations entre les milieux du travail et de l'éducation.
Le ministère de l'Éducation remercie les représentants et les représentantes de l'industrie, qui ont contribué par leur participation à l'atelier d'analyse de la situation de travail, à l'élaboration du présent programme d'études.

**Milieu du travail**

Daniel Beauregard
Saint-Simon

Isabelle Bélanger
Saint-Édouard-de-Lotbinière

Pierre Blais
Stanstead

Claude Fritsch
Upton

Victor Girouard
Saint-Valérien

Bertrand Ménard
F. Ménard Inc.
L'Ange-Gardien

Guy St-Laurent
Nutribec
Saint-Hyacinthe

Patrice Villeneuve
Saint-Thomas-de-Joliette

**Milieu de l'éducation**

Yoland Audet
Centre de formation agricole de Saint-Anselme

Gilles Laverdière
Centre de formation agricole de Saint-Anselme

André Samson
Direction de la formation de la main-d'oeuvre en agro-alimentaire
Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation

# Équipe de production

| | |
|---|---|
| ***Responsabilité du projet*** | André Hébert<br>Direction générale de la formation professionnelle et technique<br>Ministère de l'Éducation |
| ***Coordination de la production*** | Suzanne Provost et Georges Lemay<br>Commission scolaire Saint-Hyacinthe - Val-Monts |
| ***Conception et rédaction*** | Jean-Maurice Jeanson<br>Direction générale de la formation professionnelle et technique<br>Ministère de l'Éducation |
| | André Gaumond et Gina Lamontagne<br>Enseignants<br>Commission scolaire Saint-Hyacinthe - Val-Monts |
| | Louis Gagnon<br>Conseiller technique en élaboration de programmes |
| ***Révision technique*** | Sous la responsabilité de la Direction des programmes de la Direction générale de la formation professionnelle et technique |
| ***Éditique*** | Odile Béland<br>Ministère de l'Éducation |
| ***Révision linguistique*** | Sous la responsabilité de la<br>Division des services linguistiques du Ministère |

Le présent programme d'études *Production porcine* est édicté en vertu de l'article 461 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.-I-13-3).

Il a été soumis aux comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation* (L.R.Q., c C-60) tel que remplacé par l'article 569 du chapitre 84 des lois de 1988.

*Pauline Marois*
Ministre de l'Éducation

# TABLE DES MATIÈRES

**PAGE**

PRÉSENTATION DU PROGRAMME . . . . . 1
VOCABULAIRE . . . . . 2

## Première partie

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES . . . . . 4
2 BUTS DE LA FORMATION . . . . . 5
3 COMPÉTENCES . . . . . 6
4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX . . . . . 8
5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU . . . . . 9
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS . . . . . 9
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU . . . . . 10

## Deuxième partie

MODULE 1 : SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION . . . 13
MODULE 2 : APPLICATION DES RÈGLES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT . . . . . 17
MODULE 3 : INITIATION À LA PRATIQUE DU MÉTIER . . . . . 20
MODULE 4 : COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL . . . . . 24
MODULE 5 : ORGANISATION DES DONNÉES TECHNIQUES DE L'ENTREPRISE PORCINE . . . 27
MODULE 6 : ASSOCIATION DE L'ANATOMIE ET DE LA PHYSIOLOGIE DU PORC À SON ÉLEVAGE . . . . . 30
MODULE 7 : EXÉCUTION D'ACTIVITÉS DE RÉGIE DE TROUPEAU . . . . . 33
MODULE 8 : ADMINISTRATION DE SOINS ET DE TRAITEMENTS . . . . . 35
MODULE 9 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ GÉNÉTIQUE DU TROUPEAU . . . . . 39
MODULE 10: APPLICATION D'UN PROGRAMME DE REPRODUCTION . . . . . 42
MODULE 11: ASSOCIATION DE LA VALEUR NUTRITIVE DES ALIMENTS AUX BESOINS ALIMENTAIRES DES PORCS . . . . . 45
MODULE 12: APPLICATION D'UN PROGRAMME D'ALIMENTATION . . . . . 48

MODULE 13: CHOIX, CONDUITE ET ENTRETIEN D'UN TRACTEUR . . . . . 51
MODULE 14: UTILISATION RATIONNELLE ET SÉCURITAIRE DES PESTICIDES . . . . . 54
MODULE 15: PRÉPARATION DU SOL . . . . . 59
MODULE 16: ASSOCIATION DE L'ANATOMIE ET DE LA PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES AUX PLANTES CULTIVÉES . . . . . 62
MODULE 17: ENTRETIEN PRÉVENTIF DE L'OUTILLAGE ET DE LA MACHINERIE . . . . . 65
MODULE 18: APPLICATION D'UN PROGRAMME DE FERTILISATION ET D'AMENDEMENT . . . . 68
MODULE 19: IMPLANTATION D'UNE CULTURE . . . . . 71
MODULE 20: ENTRETIEN D'UNE CULTURE . . . . . 74
MODULE 21: OXYCOUPAGE ET SOUDAGE À L'ARC . . . . . 76
MODULE 22: RÉCOLTES . . . . . 79
MODULE 23: ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET DE L'ÉQUIPEMENT . . . . . 82
MODULE 24: PRATIQUE D'UNE AGRICULTURE DURABLE . . . . . 86
MODULE 25: UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI . . . . . 89
MODULE 26: INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL . . . . . 92

## Tableaux

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES . . . . . 4
TABLEAU 2 : MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN PRODUCTION PORCINE . . . . . 7

# PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Production porcine* est conçu suivant un cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par sessions. Il est conçu selon une approche globale, dans laquelle on tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage, ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 1170 heures; de ce nombre, 705 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 465, à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 26 modules dont la durée varie de 15 à 120 heures (multiples de 15) et comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des données essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième, les compétences; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme : le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*.

# VOCABULAIRE

### Buts de la formation

Intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

### Compétence

Ensemble intégré de connaissances, d'habiletés de divers domaines, de perceptions et d'attitudes permettant à une personne de réaliser adéquatement une tâche ou une activité de travail ou de vie professionnelle.

### Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à faire acquérir à l'élève. Ils permettent le regroupement d'objectifs opérationnels.

### Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

### Module (d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

### Unité

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

# Première partie

# 1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

**Production porcine**
**Code du programme : 5171**

**Nombre de modules : 26**
**Durée en heures : 1170**
**Valeur en unités : 78**

| CODE | | TITRE DU MODULE | DURÉE | UNITÉS* |
|---|---|---|---|---|
| 221211 | 1. | Situation au regard du métier et de la démarche de formation | 15 | 1 |
| 221222 | 2. | Application des règles de santé et de sécurité au travail et touchant l'environnement | 30 | 2 |
| 221233 | 3. | Initation à la pratique du métier | 45 | 3 |
| 221241 | 4. | Communication en milieu de travail | 15 | 1 |
| 221255 | 5. | Organisation des données techniques de l'entreprise porcine | 75 | 5 |
| 221264 | 6. | Association de l'anatomie et de la physiologie du porc à son élevage | 60 | 4 |
| 221283 | 7. | Exécution d'activités de régie de troupeau | 45 | 3 |
| 221288 | 8. | Administration de soins et de traitements | 120 | 8 |
| 221293 | 9. | Amélioration de la qualité génétique du troupeau | 45 | 3 |
| 221307 | 10. | Application d'un programme de reproduction | 105 | 7 |
| 221314 | 11. | Association de la valeur nutrititve des aliments aux besoins alimentaires des porcs | 60 | 4 |
| 221323 | 12. | Application d'un programme d'alimentation | 45 | 3 |
| 221332 | 13. | Choix, conduite et entretien d'un tracteur | 30 | 2 |
| 221142 | 14. | Utilisation rationnelle et sécuritarire des pesticides | 30 | 2 |
| 221344 | 15. | Préparation du sol | 60 | 4 |
| 221353 | 16. | Association de l'anatomie et de la physiologie végétales aux plantes cultivées | 45 | 3 |
| 221362 | 17 | Entretien préventif de l'outillage et de la machinerie | 30 | 2 |
| 221372 | 18. | Application d'un programme de fertilisation et d'emendement | 30 | 2 |
| 221382 | 19. | Implantation d'une culture | 30 | 2 |
| 221391 | 20. | Entretien d'une culture | 15 | 1 |
| 221213 | 21. | Oxycoupage et soudage à l'arc | 45 | 3 |
| 221403 | 22. | Récoltes | 45 | 3 |
| 221414 | 23. | Entretien des bâtiments et de l'équipement | 60 | 4 |
| 221421 | 24. | Pratique d'une agriculture durable | 15 | 1 |
| 221431 | 25. | Utilisation de moyens de recherche d'emploi | 15 | 1 |
| 221444 | 26. | Intégration au milieu de travail | 60 | 4 |

**Tableau I**

* Une unité équivaut à 15 heures.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en *Production porcine*.

# 2 BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Production porcine* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, du milieu professionnel.

### Rendre la personne efficace dans l'exercice du métier d'ouvrière qualifiée ou ouvrier qualifié en production porcine

- lui permettre de réaliser correctement et avec des résultats acceptables, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la production porcine;
- lui permettre d'évoluer de façon appropriée dans le contexte du travail en favorisant :
  - l'acquisition des habiletés nécessaires à l'organisation et à la planification de son travail;
  - l'acquisition des habiletés de base nécessaires à l'exécution des tâches du métier telles que le soudage à l'arc et au gaz;
  - l'application de notions de base concernant l'anatomie et la physiologie animales et végétales, l'alimentation, la génétique, les engrais, les amendements;
  - l'acquisition de connaissances permettant l'utilisation de l'informatique;
  - le développement de la capacité à communiquer en milieu de travail;
  - l'acquisition de connaissances de base permettant de dépister les ennemis des cultures et d'utiliser des pesticides;
  - le développement de la préoccupation pour l'environnement, la santé et la sécurité;
  - le renforcement des habitudes d'observation et de précision dans l'exécution des tâches.

### Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- lui permettre d'intégrer harmonieusement le marché du travail en favorisant :
  - l'acquisition de connaissances sur ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
  - l'acquisition de connaissances sur le marché du travail en général et le contexte du métier en particulier.

### Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- lui permettre :
  - de développer son autonomie et son sens des responsabilités;
  - de s'axer sur la recherche de l'excellence;
  - d'acquérir des méthodes de travail.

### Assurer la mobilité professionnelle

- lui permettre :
  - d'acquérir une attitude positive à l'égard des changements techniques;
  - d'accroître sa capacité d'apprendre, de s'affirmer et de se documenter.

# 3 COMPÉTENCES

Les compétences sur lesquelles porte le programme *Production porcine* sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités de travail ou de vie professionnelle. Elles ont trait, entre autres choses, à l'application de principes techniques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités inhérentes à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus importantes de l'exécution des tâches et des activités propres au métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole (O) indique quant à lui un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières (ou propres au métier).

La matrice des objets de formation a été conçue en tenant compte des orientations et des buts de formation du programme, à partir des tâches et des opérations définies au moment de l'analyse de la situation de travail. La logique qui a présidé à sa conception influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en fonction de la complexité des apprentissages et du développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre à privilégier pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains modules deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent êtres vus en parallèle. L'organisation des sessions du programme tient compte de ces exigences.

## MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN PRODUCTION PORCINE

**COMPÉTENCES PARTICULIÈRES**
(Tâches ou activités dans le cadre du métier et de la vie professionnelle)

| NUMÉROS | | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU | DURÉE | PROCESSUS (grandes étapes) | | | | | | | COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.) | | | | | | | | | | | | TOTAUX | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Effectuer un contrôle | Déterminer le travail | Planifier le travail | Préparer le matériel | Effectuer le travail | Vérifier la qualité du travail | Effectuer un suivi | Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail touchant l'environnement | Communication en milieu de travail | Organisation des données techniques de l'entreprise porcine | Association de l'anatomie et de la physiologie du porc à son élevage | Amélioration de la qualité génétique du troupeau | Association de la valeur nutritive des aliments aux besoins alimentaires des porcs | Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides | Association de l'anatomie et de la physiologie végétales aux plantes cultivées | Application d'un programme de fertilisation et d'amendement | Oxycoupage et soudage à l'arc | Pratique d'une agriculture durable | Utilisation de moyens de recherche d'emploi | NOMBRE D'OBJECTIFS | DURÉE DE LA FORMATION |
| | NUMÉROS | | | | | | | | | | 2 | 4 | 5 | 6 | 9 | 11 | 14 | 16 | 18 | 21 | 24 | 25 | | |
| | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU | T | | | | | | | | | C | S | C | C | C | C | C | C | C | C | S | C | 12 | |
| | DURÉE | | h | | | | | | | | 30 | 15 | 75 | 60 | 45 | 60 | 30 | 45 | 30 | 45 | 15 | 15 | | 465 |
| 1 | Situation au regard du métier et de la démarche de formation | S | 15 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | Initiation à la pratique du métier | S | 45 | | | | △ | △ | △ | | ● | ● | | | | | | | | | | ● | | |
| 7 | Exécution d'activités de régie de troupeau | C | 45 | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ● | ● | ● | ○ | ○ | ○ | | | | | ○ | | | |
| 8 | Administration de soins et de traitements | C | 120 | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ● | ● | ● | ● | ○ | ○ | | | | | ○ | | | |
| 10 | Application d'un programme de reproduction | C | 105 | △ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ● | ○ | ● | ● | ● | ○ | | | | | ○ | | | |
| 12 | Application d'un programme d'alimentation | C | 45 | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ● | ○ | ● | ● | ○ | ● | | | ○ | | ○ | | | |
| 13 | Choix, conduite et entretien d'un tracteur | C | 30 | ▲ | △ | △ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ● | ○ | ○ | | | | | | | ○ | ○ | | | |
| 15 | Prépratation du sol | C | 60 | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | △ | △ | ● | ○ | ○ | | | | ● | ○ | ● | | ● | | | |
| 17 | Entretien préventif de l'outillage et de la machinerie | C | 30 | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | △ | △ | ● | ○ | ○ | | | | ○ | ○ | ○ | ● | ○ | | | |
| 19 | Implantation d'une culture | C | 30 | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ● | ○ | ● | | | | ● | ○ | ● | | ● | | | |
| 20 | Entretien d'une culture | C | 15 | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ● | ○ | ● | | | | ● | ○ | | | ● | | | |
| 22 | Récoltes | C | 45 | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ● | ○ | ● | | | ○ | | | | | | | | |
| 23 | Entretien des bâtiements et de l'équipement | C | 60 | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | △ | △ | ● | ○ | ○ | | | | | | | ● | | | | |
| 26 | Intégration au milieu de travail | S | 60 | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | | |
| | NOMBRE D'OBJECTIFS | 14 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 26 | |
| | DURÉE DE LA FORMATION | | 705 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 1170 |

T : Type d'objectif
Comportement (C)
Situation (S)
h : Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
▲ Application d'un lien fonctionnel
○ Existence d'un lien fonctionnel
● Application d'un lien fonctionnel

Entre les compétences particulières et le processus
Entre les compétences générales et les compétences particulières

# 4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Production porcine* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés de l'énoncé des compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

**Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à son intégration harmonieuse au milieu scolaire et au marché du travail**

- se situer au regard du métier et de la démarche de formation;
- établir des relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité;
- communiquer en milieu de travail;
- s'initier à la pratique du métier;
- partiquer une agriculture durable;
- s'intégrer au milieu de travail;
- utiliser des moyens de recherche d'emploi.

**Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires pour exécuter les tâches liées à la production porcine**

- associer l'anatomie et la physiologie du porc à son élevage;
- administrer des soins et des traitements aux porcs;
- améliorer la qualité génétique du troupeau;
- associer la valeur nutritive des aliments aux besoins alimentaires des porcs;
- appliquer un programme d'alimentation;
- exécuter des activités de régie de troupeau;
- organiser les données techniques propres à une entreprise porcine;
- appliquer une programme de reproduction.

**Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires pour exécuter les tâches liées à la production végétale**

- associer l'anatomie et la physiologie végétales aux plantes cultivées;
- utiliser des pesticides;
- préparer le sol;
- appliquer un programme de fertilisation;
- implanter une culture;
- entretenir une culture;
- effectuer les récoltes.

**Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires pour exécuter les tâches liées à l'entretien de la machinerie et des bâtiments**

- entretenir un tracteur;
- appliquer la technique de l'oxycoupage et du soudage à l'arc;
- entretenir l'outillage et la machinerie;
- entretenir les bâtiments et l'équipement.

# 5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

## 5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation à la section 3. Ces compétences sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

**Les objectifs opérationnels de premier niveau** constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes :

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit les actions et les résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.

- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats obtenus varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

**Les objectifs opérationnels de second niveau** servent de repères pour les apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;

- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves pour les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence :

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à effectuer, ce qui permet

l'acquisition d'une compétence de façon progressive, par éléments ou par étapes.

- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux d'intégration et de synthèse, ce qui permet de parfaire l'acquisition d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, les activités d'apprentissage suivantes pourraient être prévues :

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour les objets d'apprentissage liés aux objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

## 5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

### A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

L'objectif défini en termes de comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de cet objectif :

- **Le comportement attendu** présente une compétence comme étant le comportement global attendu.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier si elle ou il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif :

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à un ou à plusieurs métiers, à un ou à plusieurs domaines, etc.

## B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes :

- **L'intention poursuivie** présente une compétence comme étant une intention à poursuivre tout au long des apprentissages.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage telles :
  - une phase d'information;
  - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
  - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent les balises à respecter et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à un ou à plusieurs métiers, à un ou à plusieurs domaines, etc.

# Seconde partie

# MODULE 1 : SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

**Code : 221211** **Durée : 15 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE SITUATION

### INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant de

**se situer au regard du métier et de la démarche de formation,**

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

**Précisions**

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

### PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Information sur le métier**

- S'informer sur la nature du métier et sur les caractéristiques d'emploi : tâches, conditions sanitaires, aptitudes physiques et intellectuelles, conditions de travail, etc.
- Situer le secteur de production choisi par rapport aux autres.
- Découvrir les différentes sources d'information :
  - les observations sur le terrain, les références écrites et les personnes-ressources à l'interne et à l'externe.
- Visiter des entreprises dans le secteur de production choisi, recueillir de l'information sur leur organisation et leur mode de fonctionnement.
- Présenter aux membres du groupe les données recueillies sur différents sujets, le bilan de son expérience agricole, etc., et parler de sa perception et du contexte agricole (avantages et inconvénients).

# OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
# **DE SITUATION** *(suite)*

PHASE 2 : **Information sur le projet de formation**

- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche pédagogique, modes d'évaluation et sanction des études.
- Se renseigner sur l'organisation matérielle relative au projet ainsi que sur les ressources disponibles dans l'établissement de formation et dans le milieu.

PHASE 3 : **Évaluation et confirmation de son orientation**

- Déterminer ses goûts, ses aptitudes et son intérêt personnels par rapport au métier choisi.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier.
- Préciser ses goûts et aptitudes pour le métier.
- Faire le bilan de ses acquis et de ses difficultés par rapport au projet de formation.
- Produire un rapport sur son choix d'orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier aves ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.

## CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves les moyens appropriés pour évaluer leur orientation professionnelle, dans un souci d'honnêteté et d'objectivité.
- Créer un climat propice à l'épanouissement personnel et à l'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et permettre à chacune et chacun de s'exprimer.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre à l'élève d'avoir une perception juste et objective du métier.
- Éviter qu'une personne ne s'engage dans une formation professionnelle qui ne lui conviendrait pas.
- Organiser une ou des visites dans des entreprises représentatives du secteur de production choisi.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.
- Assurer la disponibilité de toute la documentation pertinente : information sur la production, programme d'études, etc.
- Assurer un soutien approprié au cours des recherches, des visites et des discussions.
- Fournir aux élèves un modèle de la structure qui devrait avoir le rapport produit, tout au long du déroulement du module.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE SITUATION** *(suite)*

### CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1:

- Prend connaissance des données sur la majorité des sujets traités.
- Exprime convenablement sa perception du métier, au cours de rencontres individuelles ou de groupe.

PHASE 2 :

- Fait un examen sérieux des documents reçus.
- Exprime convenablement sa perception du programme de formation par rapport au métier.
- Recueille des données sur la majorité des sujets traités.

PHASE 3 :

- Produit un rapport précisant son choix d'orientation professionnelle, en tenant compte des aspects et des exigences du métier par comparaison avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Saisir l'importance de s'engager dans une formation qui convienne vraiment.
2. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
3. Être réceptive ou réceptif aux données relatives au métier et à la formation.
4. S'exercer à utiliser différents outils de travail intellectuel :
   - la prise de notes, le résumé, la recherche, la fiche d'observation, la grille d'évaluation, l'analyse de textes, l'examen de modèles de rapports et la préparation à un examen.

### Avant d'entreprendre les activités de la PHASE 1, Information sur le métier :

5. Préparer une visite d'entreprise.
6. Déterminer une façon de noter et de présenter les données.
7. Donner le sens de «qualités requises au seuil d'entrée sur le marché du travail».
8. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

### Avant d'entreprendre les activités de la PHASE 2, Information sur le projet de formation :

9. Distinguer entre habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour exercer le métier.
10. Décrire la nature, la fonction et le contenu du programme d'études.

### Avant d'entreprendre les activités de la PHASE 3, Évaluation et confirmation de son orientation :

11. Distinguer entre goûts, aptitudes et champs d'intérêts.
12. Décrire les principaux éléments d'un rapport de confirmation d'un choix d'orientation professionnelle.

# MODULE 2 : APPLICATION DES RÈGLES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT

**Code : 221222** **Durée : 30 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**établir des relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de cas particuliers au métier.
- Au moyen de simulation.
- À l'aide d'une trousse de premiers soins.
- En se référant aux lois et aux règlements sur la santé et la sécurité au travail.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Justesse des solutions et des interventions au cours des études de cas.
- Respect des lois pertinentes.

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Déterminer les mesures visant à protéger l'environnement.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance juste des agresseurs de l'environnement et des secteurs à risque de pollution dans une exploitation porcine.
- Respect des lois et des règlements sur la protection de l'environnement.
- Application de méthodes de travail salubres pour l'environnement.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| B. Déterminer les mesures visant à protéger l'environnement. | – Détermination précise des risques liés à l'exécution de certains travaux, au milieu de travail, à l'utilisation de matières dangereuses et à certains types d'équipement ou d'outillage.<br>– Choix judicieux de l'équipement de protection en fonction de la sécurité et de la santé de l'utilisatrice ou de l'utilisateur.<br>– Adaptation appropriée des postes de travail. |
| C. Élaborer un programme de prévention particulier pour une exploitation. | – Examen complet des règles de santé et de sécurité propres aux tâches à exécuter dans une exploitation porcine.<br>– Choix judicieux des composantes d'un programme de prévention.<br>– Respect des consignes d'utilisation des produits et de l'équipement. |
| D. Appliquer les principales mesures d'intervention en cas d'urgence. | – Application correcte des techniques d'intervention en cas d'écrasement, d'intoxication, d'incendie, d'hémorragie, de déversement de matières dangereuses ou d'émanation de gaz toxiques. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'apprendre à définir le concept d'environnement :**

1. Saisir l'importance de l'environnement pour les êtres vivants, y compris les humains.

**Avant d'apprendre à déterminer les mesures visant à protéger l'environnement (A):**

2. Reconnaître l'importance de protéger l'environnement et les animaux ainsi que les ouvrières et les ouvriers.
3. Définir le cadre juridique touchant la protection de l'environnement ainsi que la santé et la sécurité au travail.
4. Expliquer les droits et les obligations des agricultrices et des agriculteurs ainsi que des ouvrières et des ouvriers agricoles.

**Avant d'apprendre à déterminer les mesures visant à diminuer les risques d'accident ou de maladie inhérents à la pratique du métier (B) :**

5. Reconnaître que nous sommes tous susceptibles d'avoir un accident ou une maladie.

**Avant d'apprendre à appliquer les principales mesures d'intervention en cas d'urgence (D) :**

6. Décrire les principales composantes d'une trousse de premiers soins.
7. Définir les premiers soins et leurs buts.
8. Énumérer toutes les situations d'urgence susceptibles de se produire dans une exploitation porcine.

# MODULE 3 : INITIATION À LA PRATIQUE DU MÉTIER

**Code : 221233** **Durée : 45 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE SITUATION

### INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant de

**s'initier à la pratique du métier**

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

**Précisions**

- Se trouver un lieu de stage.
- Se familiariser avec le milieu de travail.
- Évaluer l'initiation du métier en fonction de la réalité perçue durant le stage.

### PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **La recherche d'un lieu de stage**

- Prendre connaissance des modalités du stage.
- Déterminer, par ordre de priorité, les critères de sélection de l'entreprise agricole idéale comme lieu de stage.
- Dresser une liste des entreprises agricoles et décrire leurs caractéristiques.
- Comparer les critères de sélection avec les caractéristiques des entreprises agricoles.
- Effectuer des démarches auprès des propriétaires d'entreprises agricoles et voir s'il y a une possibilité d'entente pour le stage.
- Choisir un lieu de stage et conclure une entente avec les personnes responsables.

PHASE 2 : **La participation en milieu de travail**

- Se familiariser avec l'entreprise agricole : le milieu familial, les relations interpersonnelles, l'histoire de l'entreprise, sa structure opérationnelle, l'équipement, la machinerie, la santé et la sécurité.
- Observer des tâches professionnelles ou des activités propres à une entreprise agricole et y participer.
- Tenir un journal de ses observations sur le contexte de travail et sur les activités exécutées dans l'entreprise.
- Participer à l'évaluation du stage avec l'enseignante ou l'enseignant et la ou le responsable de l'élève dans l'entreprise agricole.

# OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE SITUATION** *(suite)*

PHASE 3 : **La comparaison des perceptions de départ avec les réalités du milieu**

- Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage.
- Relever les aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue.
- Discuter des conséquences de l'expérience vécue par rapport à la formation à acquérir.

## CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves les moyens de choisir judicieusement leur lieu de stage.
- Fournir aux élèves un guide d'accompagnement pour leur stage.
- S'assurer que la personne responsable de la ou du stagiaire dans l'entreprise agricole comprend bien les objectifs du stage.
- Rendre possible l'observation, la participation et l'exécution d'activités professionnelles.
- Assurer l'encadrement constant de la ou du stagiaire par une personne responsable de l'entreprise.
- Assurer un encadrement aux élèves.
- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes.
- S'assurer que l'élève stagiaire rédige un rapport de stage.
- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et l'entreprise agricole qui reçoit la ou le stagiaire.

## CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :

- Dresse une liste de ses critères de sélection.
- Décrit les caractéristiques d'au moins trois entreprises.
- Compare, à l'aide d'une grille, ses critères de sélection et les caractéristiques des différentes entreprises.
- Effectue des démarches auprès de personnes de l'entreprise retenue.
- Propose et négocie des modalités d'entente avec la personne responsable du stage au sein de l'entreprise agricole.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE SITUATION** *(suite)*

PHASE 2 :

- Respecte les habitudes du milieu familial.
- Respecte les restrictions ou les exigences en ce qui concerne certaines activités et l'utilisation de l'équipement et de la machinerie, en tant que stagiaire.
- Respecte les horaires de travail et les politiques de l'entreprise concernant l'exécution des travaux.
- Participe activement aux activités de l'entreprise.
- Démontre un intérêt soutenu tout au long du stage.
- Rédige un journal dans lequel elle ou il inscrit sa participation à des activités professionnelles et consigne ses observations sur le contexte de travail, ses réflexions, ses champs d'intérêt et ses aptitudes en ce qui a trait à l'accomplissement des tâches inhérentes à une exploitation agricole.
- S'auto-évalue en tant que future travailleuse ou futur travailleur en fonction de la formation déjà reçue.
- Participe à l'évaluation du stage avec l'enseignante ou l'enseignant et la ou le responsable de l'entreprise agricole.

PHASE 3 :

- Relève les aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue ou de la perception qu'elle ou il avait du métier.
- Discute de son expérience et donne son opinion sur sa perception du métier avant et après le stage.
- Explique à l'enseignante ou à l'enseignant sa perception d'elle-même ou de lui-même en tant que travailleuse ou travailleur, à partir du rapport d'évaluation fourni par la ou le responsable de stage.

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :**

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.

**Avant d'entreprendre les activités de la PHASE 1, Recherche d'un lieu de stage :**

2. Rédiger un bilan personnel de ses goûts, de ses champs d'iintérêt et des valeurs à respecter dans le choix d'un lieu de stage.

**Avant d'entreprendre les activités de la PHASE 2, Participation en milieu de travail :**

3. Énumérer les éléments à consigner en cours de stage.
4. Décrire une méthode d'observation.
5. Déterminer une façon de noter ses observations.
6. Décrire les principaux éléments d'un rapport.

**Avant d'entreprendre les activités de la PHASE 3, Comparaison des perceptions de départ avec les réalités du métier :**

7. Énumérer les perceptions à vérifier.

# MODULE 4 : COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL

**Code : 221241** **Durée : 15 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE SITUATION

### INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant de

**communiquer en milieu de travail**

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

**Précisions**

- Prendre conscience de l'importance de la communication en milieu de travail.
- Connaître des principes et des techniques touchant diverses formes de communication.
- Accroître sa capacité de communiquer avec les différents membres du milieu agricole.

### PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Sensibilisation**

- Participer à des activités permettant de se rendre compte de la difficulté de communiquer.
- Reconnaître les caractéristiques d'une communication efficace ainsi que les facteurs qui favorisent ou non la communication.
- Reconnaître que les formes de communication peuvent être différentes selon les personnes en cause.

PHASE 2 : **Mise en application**

- Participer à des activités permettant d'appliquer différentes techniques de communication.
- Participer à des séances simulées permettant d'appliquer différentes techniques de communication selon les personnes en cause.

PHASE 3 : **Évaluation de sa capacité de communiquer avec les différentes personnes du milieu agricole**

- Produire un rapport de ses points faibles et de ses points forts en matière de communication avec les différents membres du milieu agricole ainsi que des moyens à prendre pour s'améliorer.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE SITUATION** *(suite)*

### CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente.
- Favoriser la participation de toutes et de tous.
- Concevoir des mises en situation liées au milieu agricole.
- Fournir du soutien pour l'exécution des activités.
- Fournir des canevas de jeux de rôles représentatifs et de situations possibles dans le milieu agricole.
- Fournir des grilles permettant aux élèves de recueillir des données au cours des jeux de rôle.
- Susciter le sérieux et le respect au cours des jeux de rôle et des évaluations de groupe.

### CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :

- Participe avec entrain aux activités de sensibilisation afin de prendre conscience de la difficulté de communiquer.
- Établit une liste des caractéristiques d'une communication efficace et des facteurs qui favorisent ou non la communication.
- Constitue une liste de situations problématiques qui peuvent survenir avec les différents membres du milieu agricole.

PHASE 2 :

- Joue un rôle actif dans les séances simulées afin de s'exercer aux différentes techniques de communication.
- Participe activement aux jeux de rôle représentant différentes situations selon le milieu agricole en cause.

PHASE 3 :

- Produit un rapport réaliste et cohérent, à partir d'une auto-évaluation, sur les moyens à prendre afin d'améliorer ses techniques de communication avec les membres du milieu.

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.

### Avant d'entreprendre les activités de la PHASE 1, Sensibilisation :

2. Saisir l'importance de la communication.

### Avant d'entreprendre les activités de la PHASE 2, Mise en application :

3. Expliquer en quoi consiste le jeu de rôles.
4. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

### Avant d'entreprendre les activités de la PHASE 3, Évaluation de sa capacité de communiquer avec les membres du milieu agricole :

5. Expliquer les étapes d'une démarche d'auto-évaluation.
6. Énumérer les éléments d'un rapport.

# MODULE 5 : ORGANISATION DES DONNÉES TECHNIQUES DE L'ENTREPRISE PORCINE

**Code : 221255** **Durée : 75 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**organiser les données techniques d'une entreprise porcine,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de cas fictifs ou réels, de données recueillies ou reçues, et de consignes.
- À l'aide de documents de référence autorisés, de différents registres, d'un micro-ordinateur et de ses périphériques, et de progiciels agricoles.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des méthodes proposées et des directives.
- Sens critique dans la saisie des données techniques.
- Respect des règles de présentation de documents.
- Sens de la logique.
- Souci de la précision et du détail.

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Inscrire les données dans les registres.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Collecte complète des données techniques.
- Sélection pertinente des données techniques.
- Classification des données techniques selon les méthodes reconnues.
- Inscription exacte des données techniques dans les registres.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| B. Tenir une comptabilité de caisse. | – Respect des principes comptables.<br>– Collecte complète des factures, des reçus, des bons de commande, des chèques, etc.<br>– Classification correcte des pièces justificatives.<br>– Reconnaissance correcte des données nécessaires à la comptabilité.<br>– Compilation exacte des données.<br>– Vérification complète des opérations.<br>– Correction des erreurs. |
| C. Produire des rapports spécialisés. | – Collecte complète des données techniques.<br>– Sélection des données techniques pertinentes.<br>– Saisie correcte des données par informatique.<br>– Choix pertinent des rapports.<br>– Utilisation correcte des progiciels agricoles.<br>– Utilisation de la terminologie appropriée.<br>– Information complète et fidèle sur le sujet traité. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à inscrire les données dans les registres (A) :

1. Connaître la terminologie appropriée aux différents secteurs d'une entreprise porcine.
2. Connaître le roulant et les matériaux typiques d'une entreprise porcine.
3. Reconnaître l'importance de réunir les données techniques afin d'améliorer la productivité de l'entreprise.
4. Utiliser une méthode de prise de notes.

### Avant d'apprendre à tenir une comptabilité de caisse (B) :

5. Maîtriser les opérations mathématiques de base.

### Avant d'apprendre à produire des rapports spécialisés (C) :

6. Connaître les notions de base du fonctionnement d'un micro-ordinateur et de ses périphériques..

# MODULE 6 : ASSOCIATION DE L'ANATOMIE ET DE LA PHYSIOLOGIE DU PORC À SON ÉLEVAGE

**Code : 221264** **Durée : 60 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
**associer l'anatomie et la physiologie du porc à son élevage,**
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de maquettes, de schémas ou d'illustrations.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation juste de la terminologie.

| PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU | CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE |
|---|---|
| A. Situer les principaux systèmes anatomiques. | – Localisation précise des systèmes :<br>- locomoteur,<br>- respiratoire,<br>- cardio-vasculaire,<br>- digestif,<br>- endocrinien,<br>- reproducteur,<br>- d'élimination,<br>- nerveux. |
| B. Établir des liens entre les organes d'un même système. | – Localisation précise des organes à l'intérieur d'un système.<br>– Prise en considération du rôle des différents organes.<br>– Établissement de liens pertinents entre les différents organes d'un système et leurs interrelations. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| C. Établir des liens entre les différents systèmes. | – Prise en considération du rôle des différents systèmes.<br>– Établissement de liens pertinents entre les différents systèmes et l'effet de leurs interactions sur l'animal. |
| D. Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie de l'animal et les interventions en élevage et en reproduction. | – Reconnaissance des effets de l'environnement, de l'alimentation et du mode de reproduction sur l'anatomie physiologique de l'animal. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'apprendre à situer les principaux systèmes anatomiques (A) :**

1. Expliquer la nature d'un système.

**Avant d'apprendre à établir des liens entre les organes d'un même système (B) :**

2. Différencier un organe d'un système.

# MODULE 7 : EXÉCUTION D'ACTIVITÉS DE RÉGIE DE TROUPEAU

**Code : 221283** **Durée : 45 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**exécuter des activités de régie du troupeau,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans une porcherie :
  - À partir du registre de production, du troupeau porcin et de directives.
  - À l'aide de l'équipement approprié, d'un ordinateur et du matériel approprié.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et sécurité du travail.
- Respect des normes d'hygiène et de santé des animaux.
- Manipulation correcte des animaux.
- Utilisation correcte de l'équipement.
- Souci du détail et de la précision.

| PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU | CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE |
|---|---|
| A. Faire une tournée de reconnaissance. | – Évaluation précise de la situation.<br>– Prise en considération de l'état général des animaux. |
| B. Planifier le travail. | – Choix judicieux des activités.<br>– Ordre logique des activités.<br>– Prise en considération du programme de régie. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| C. Préparer le matériel et les lieux. | – Aménagement approprié des allées et des enclos pour la manipulation des animaux.<br>– Préparation correcte du matériel. |
| D. Préparer des porcs pour l'abattage. | – Classification préliminaire correcte.<br>– Sortie correcte d'un porc du groupe.<br>– Respect des méthodes de sélection.<br>– Tatouage approprié des animaux.<br>– Respect du système de classification des carcasses.<br>– Chargement correct des animaux.<br>– Mise à jour appropriée concernant les animaux.<br>– Gestion appropriée des animaux restants. |
| E. Effectuer le sevrage des porcelets. | – Choix judicieux de la méthode de sevrage.<br>– Séparation appropriée de la truie et des porcelets.<br>– Transfert approprié des porcelets à la pouponnière. |
| F. Déterminer les animaux à réformer. | – Prise en considération de l'état de santé des animaux.<br>– Évaluation précise de la productivité du sujet.<br>– Pertinence du choix des animaux à réformer. |
| G. Participer à l'évaluation de la performance du troupeau. | – Interprétation juste des paramètres zootechniques.<br>– Pertinence des correctifs apportés. |
| H. Compléter les registres. | – Inscription complète des données et des activités exécutées.<br>– Pertinence des données.<br>– Clarté de l'information.<br>– Registres dûment complétés. |
| I. Former des lots homogènes. | – Respect des critères de classification : sexe, poids, état de santé et compétitivité. |

# MODULE 8 : ADMINISTRATION DE SOINS ET DE TRAITEMENTS

**Code : 221288** **Durée : 120 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
**donner des soins et des traitements,**
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'un troupeau porcin, de directives et du registre de production.
- À l'aide de l'équipement approprié, de médicaments et de vaccins.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des normes d'hygiène et de santé au cours de l'administration des soins.
- Souci de l'ordre et de la propreté.
- Manipulation correcte des animaux.

| PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU | CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE |
|---|---|
| A. Observer l'état des animaux. | – Détermination juste des symptômes de maladies tels que l'anorexie, la température, l'abattement, etc.<br>– Consultation appropriée du registre de production.<br>– Détermination correcte de l'état de chair.<br>– Détermination des modes de propagation des maladies et des mesures à prendre pour les enrayer. |
| B. Interpréter le programme de soins et de traitements. | – Détermination précise des soins et des traitements à administrer. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| C. Planifier le travail. | – Détermination précise des tâches à effectuer.<br>– Choix judicieux des priorités.<br>– Organisation logique du travail. |
| D. Préparer le matériel. | – Choix judicieux du matériel.<br>– Vérification précise de l'état du matériel.<br>– Pertinence des correctifs apportés.<br>– Installation correcte de l'enclos d'isolement. |
| E. Faire des injections aux animaux. | – Respect de la posologie.<br>– Respect de la technique d'injection. |
| F. Casser les dents et couper les queues. | – Respect de la technique de coupe.<br>– Longueur appropriée des dents et de la queue. |
| G. Castrer les animaux et suturer les hernies scrotales. | – Incision correcte du scrotum<br>– Prélèvement correct des testicules.<br>– Suture appropriée des hernies.<br>– Désinfection du site de l'opération. |
| H. Administrer un médicament autre qu'injectable. | – Respect de la posologie.<br>– Administration correcte du produit. |
| I. Donner des soins aux truies. | – Lavage correct de la truie et des organes génitaux en particulier.<br>– Surveillance attentive au moment de la mise bas.<br>– Examen approprié de la truie.<br>– Intervention hormonale appropriée.<br>– Maîtrise appropriée des truies agressives.<br>– Vérification correcte des mamelles pour voir s'il y a des blessures, de l'enflure, etc. |
| J. Donner des soins aux porcelets. | – Désinfection correcte du nombril.<br>– Désinfection et traitement corrects des onglons des porcelets.<br>– Alimentation appropriée pour les porcelets très faibles. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| K. Faire adopter les porcelets. | – Sélection pertinente des porcelets à faire adopter.<br>– Détermination correcte de la capacité nourricière d'une truie.<br>– Vérification de la réussite complète de l'adoption. |
| L. Vérifier la qualité du travail. | – Conformité du travail par rapport aux directives.<br>– Registres, fiches et dossiers dûment complétés.<br>– Pertinence des données.<br>– Clarté de l'information.<br>– Établissement judicieux de l'histoire d'un cas. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à observer l'état des animaux (A) :

1. Connaître les caractéristiques d'un animal sain.

### Avant d'apprendre à planifier le travail (C) :

2. Expliquer l'importance d'une planification appropriée du travail.

### Avant d'apprendre à faire des injections aux animaux (E) :

3. Connaître les unités de mesure.
4. Maîtriser la notion de rapport ou l'équation mathématique à une inconnue.

# MODULE 9 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ GÉNÉTIQUE DU TROUPEAU

**Code : 221293** **Durée : 45 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**améliorer la qualité génétique d'un troupeau,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives.
- À partir du registre du troupeau, des catalogues de reproducteurs, des rapports de classification, des rapports de production et des certificats d'enregistrement.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Bonne compréhension des principaux outils de régie utilisés en génétique et en reproduction.

| PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU | CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE |
|---|---|
| A. Choisir la ou les races à utiliser dans une production. | – Description des caractéristiques des principales races de porc (rôle de chaque race).<br>– Description concise des normes et des objectifs relatifs à la race.<br>– Estimation de la valeur génétique. |
| B. Choisir les caractères héréditaires appropriés au programme de reproduction. | – Déterminaison des caractères génotypiques et phénotypiques.<br>– Héritabilité relative aux différents caractères.<br>– Estimation économique d'un caractère héréditaire. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| C. Fixer et conserver les caractères héréditaires selon le programme de reproduction. | – Distinction précise entre dominance et récessivité.<br>– Croisement simple, de retour ou à trois ou à quatre voies.<br>– Croisement consanguin (notion de vigueur hybride).<br>– Croisements à préconiser. |
| D. Établir les liens de parenté entre les sujets reproducteurs. | – Détection des tares héréditaires.<br>– Connaissance du gène Hal. |
| E. Associer les éléments du progrès génétique au rendement économique du troupeau. | – Prise en considération des indices de progrès génétique. |
| F. Prévoir les résultats d'un croisement. | – Évaluation génotypique et phénotypique d'un sujet.<br>– Réformer des sujets.<br>– Tenir compte de la présence des tares héréditaires. |
| G. Consigner les données techniques dans le registre du troupeau. | – Présence de toutes les données pertinentes.<br>– Clarté des données.<br>– Inscription immédiate des données. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'apprendre à choisir la ou les races à utiliser dans une production (A) :**

1. Connaître les races qui existent.
2. Connaître les caractéristiques recherchées.

**Avant d'apprendre à choisir les caractères héréditaires appropriés au programme de reproduction (B) :**

3. Expliquer le phénomène de transmission des caractères aux générations futures par les lois de Mendel.

**Avant d'apprendre à fixer et conserver les caractères héréditaires selon le programme de reproduction (C) :**

4. Saisir l'importance de respecter un programme de reproduction.

# MODULE 10 : APPLICATION D'UN PROGRAMME DE REPRODUCTION

**Code : 221307** **Durée : 105 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**appliquer un programme de reproduction,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement et en équipe de deux personnes pour des activités précises.
- En situation réelle.
- À partir d'un troupeau porcin, du programme d'élevage, des registres et de consignes.
- À l'aide de l'équipement.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation appropriée de l'équipement.
- Souci de l'efficacité et du détail.
- Sens de l'observation.
- Souci du confort et de la sécurité des animaux.

| PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU | CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE |
|---|---|
| A. Planifier les activités relatives à la reproduction. | – Interprétation juste du programme de reproduction de l'entreprise.<br>– Consultation des registres appropriés.<br>– Respect des directives du ou de la propriétaire de l'entreprise.<br>– Planification logique des activités. |
| B. Sélectionner les reproducteurs. | – Évaluation juste des performances, de l'état de santé et de la conformation des sujets.<br>– Choix judicieux des sujets. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| C. Faire saillir ou inséminer les truies. | – Détection juste des chaleurs et des retours de chaleurs.<br>– Préparation correcte des sujets.<br>– Surveillance appropriée de la saillie.<br>– Respect de la technique d'insémination. |
| D. Effectuer les tests de gestation. | – Préparation correcte du matériel.<br>– Utilisation correcte de l'appareil de détection de gestation.<br>– Interprétation correcte des données fournies par l'appareil. |
| E. Participer à la récolte de la semence des verrats. | – Préparation correcte du matériel.<br>– Assistance appropriée au moment de la collecte de la semence.<br>– Rigueur du contrôle de la qualité de la semence.<br>– Conservation appropriée de la semence. |
| F. Consigner les données techniques dans le registre du troupeau. | – Présence de toutes les données pertinentes.<br>– Clarté des données.<br>– Inscription immédiate des données. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à planifier les activités relatives à la reproduction (A) :

1. Saisir l'importance de respecter un programme de reproduction.

### Avant d'apprendre à sélectionner les reproducteurs (B) :

2. Comprendre que la sélection des sujets est une condition essentielle à la réussite d'un élevage.
3. Connaître les caractéristiques recherchées chez les bons sujets de reproduction.

### Avant d'apprendre à faire saillir ou inséminer les truies (C) :

4. Utiliser un microscope.
5. Connaître la méthode de dilution.

### Avant d'apprendre à consigner les données techniques dans le registre du troupeau (F) :

6. Expliquer l'importance de consigner toutes les données significatives.

# MODULE 11 : ASSOCIATION DE LA VALEUR NUTRITIVE DES ALIMENTS AUX BESOINS ALIMENTAIRES DES PORCS

**Code : 221314** **Durée : 60 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
**associer la valeur nutritive des aliments aux besoins des porcs,**
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de tableaux d'alimentation et de directives.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Souci de l'efficacité et du détail.
- Souci de la santé des animaux.

| PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU | CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE |
|---|---|
| A. Déterminer les besoins alimentaires des animaux. | – Prise en considération de la catégorie à laquelle l'animal appartient et de son stade physiologique.<br>– Interprétation juste des tableaux alimentaires.<br>– Détermination précise des besoins.<br>– Évaluation précise de l'état de chair. |
| B. Calculter la valeur alimentaire d'une moulée. | – Prise en considération des différentes caractéristiques des aliments.<br>– Exactitude des calculs.<br>– Interprétation juste des analyses et des tableaux. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| C. Évaluer les effets d'un aliment sur l'animal. | – Établissement de liens pertinents entre l'état général d'un animal et son alimentation.<br>– Reconnaissance des effets observés chez l'animal. |
| D. Adapter un régime alimentaire. | – Substitution appropriée d'aliments.<br>– Prise en considération des différents troubles alimentaires et carences. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'apprendre à calculer la valeur alimentaire d'une moulée (B) :**

1. Résoudre un équation mathématique.

# MODULE 12 : APPLICATION D'UN PROGRAMME D'ALIMENTATION

**Code : 221323** **Durée : 45 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
**appliquer un programme d'alimentation,**
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En situation réelle.
- À partir du troupeau porcin, des registres, des fiches et de consignes.
- À l'aide de l'équipement et des approvisionnements nécessaires.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation appropriée de l'équipement.
- Souci de l'efficacité et du détail.
- Sens de l'observation.
- Souci de la santé des animaux.

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Évaluer l'efficience de l'alimentation.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Consultation des registres ou des fiches appropriés.
- Détermination correcte des différents coefficients de production.
- Interprétation judicieuse de ces coefficients.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| B. Préparer les moulées. | – Interprétation juste des recettes prescrites.<br>– Détermination des aliments nécessaires.<br>– Calcul des quantités nécessaires.<br>– Précision du calcul du coût des intrants.<br>– Contrôle approprié des approvisionnements.<br>– Incorporation correcte des ingrédients à la recette.<br>– Maintien du bon fonctionnement de l'équipement.<br>– Entreposage correct de la moulée.<br>– Prise représentative d'échantillons de moulée.<br>– Acheminement correct des échantillons vers le laboratoire d'analyse. |
| C. Calibrer la moulange. | – Calibrage approprié.<br>– Choix judicieux de la grille de mouture. |
| D. Distribuer les aliments. | – Respect des consignes de la ou du propriétaire.<br>– Détection d'anorexie chez les animaux.<br>– Consultation appropriée des fiches de lots.<br>– Identification correcte des animaux.<br>– Prévention appropriée des gaspillages.<br>– Vérification judicieuse de la qualité des aliments.<br>– Respect des besoins individuels. |
| E. Surveiller le fonctionnement du système de distribution de la moulée. | – Respect des consignes de la ou du propriétaire.<br>– Repérage de toute défectuosité du système.<br>– Consultation appropriée des fiches de lots.<br>– Prévention appropriée des gaspillages.<br>– Ajustement approprié du débit. |
| F. Inscrire les données techniques dans le registre. | – Présence de toutes les données pertinentes.<br>– Clarté des données.<br>– Assiduité des inscriptions. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à évaluer l'efficience de l'alimentation (A) :

1. Calculer un coefficient.

### Avant d'apprendre à préparer les moulées (B) :

2. Résoudre une équation mathématique.

### Avant d'apprendre à distribuer les aliments (D) :

3. Reconnaître les symptômes de probèmes alimentaires.
4. Comprendre et respecter le comportement de l'animal.

# MODULE 13 : CHOIX, CONDUITE ET ENTRETIEN D'UN TRACTEUR

**Code : 221332** **Durée : 30 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
**effectuer l'entretien périodique des tracteurs,**
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Avec des tracteurs agricoles.
- En se référant aux manuels d'entretien.
- À l'aide d'un tableau d'entretien.
- À l'aide de produits et de pièces de rechange.
- À l'aide d'outils de levage et de calage.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Ordre et propreté dans l'exécution des travaux.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Conformité avec les recommandations figurant dans le manuel d'entretien.
- Sens de l'observation.

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Choisir le tracteur approprié aux activités courantes de la ferme.

B. Conduire le tracteur.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination des besoins sur le plan de la performance, des systèmes connexes et des accessoires.
- Choix judicieux du tracteur en tenant compte de la superficie des champs, du temps disponible, des tâches à exécuter et des instruments disponibles à la ferme.
- Utilisation souple et sécuritaire du tracteur.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| C. Effectuer l'entretien périodique d'un tracteur. | |
| • Utiliser un manuel d'entretien. | – Attention accordée aux données pertinentes du manuel.<br>– Interprétation juste des données.<br>– Lecture correcte des tableaux périodiques d'entretien. |
| • Changer les huiles et les filtres. | – Choix approprié des huiles et des filtres.<br>– Changement des filtres et des huiles.<br>– Maintien approprié des niveaux. |
| • Effectuer le graissage. | – Choix judicieux des types de graisse à utiliser.<br>– Dosage juste de la quantité de graisse selon les pièces. |
| • Faire les vérifications, réglages et réparations mineures recommandés dans le manuel d'entretien. | – Choix de la technique d'exécution appropriée.<br>-- Réglage conforme aux recommandations.<br>– Nettoyage approprié des pièces et des systèmes.<br>– Installations de levage et de calage sécuritaires.<br>– Réparation mineure effectuée de façon appropriée. |
| • Consigner les données. | – Inscription précise dans les registres de données d'entretien telles que les dates des changements d'huile et de filtres, des graissages, etc.<br>– Inscription de données additionnelles comme les heures de travail, les conditions d'utilisation et les coûts des réparations.<br>– Présentation soignée. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à conduire un tracteur (B) :

1. Connaître les règles de sécurité concernant l'utilisation du tracteur.
2. Décrire les vérifications minimales à effectuer avant la mise en marche.
3. Décrire les fonctions des instruments de contrôle du tableau de bord.
4. Décrire le rôle de chaque levier ou pédale de commande.
5. Connaître les procédures de démarrage à froid.
6. Différencier les types de moteurs, de boîtes de vitesse, de prises de force, de relevages hydrauliques, de freins et de réductions finales.
7. Connaître la structure de base des tracteurs et les adaptations spécialisées.
8. Connaître la fonction des systèmes mécanique, hydraulique, électrique et électronique des tracteurs.
9. Définir les condition thermiques de vidange.
10. Purger l'air des systèmes diesel.
11. Expliquer comment éliminer les huiles usées.
12. Expliquer les procédés de nettoyage des radiateurs et des filtres à air.
13. Expliquer les procédés de réglage des tringleries de freinage et d'embrayage.
14. Expliquer le réglage d'un moyeu de roue.
15. Expliquer les vérifications de fonctionnement des accessoires d'attelage.
16. Expliquer la méthode de vérification de la pression d'air des roues avec ou sans lestage liquide
17. Concevoir une méthode d'intervention en tenant compte des données du manuel d'entretien

# MODULE 14 : UTILISATION RATIONNELLE ET SÉCURITAIRE DES PESTICIDES

**Code : 221142** **Durée : 30 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**utiliser des pesticides de façon rationnelle et sécuritaire,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des résultats des interventions antérieures.
- À l'aide de renseignements sur les conditions environnementales du site à traiter.
- À partir d'une situation fictive.
- En se reportant aux données des étiquettes des pesticides, à des fiches de renseignements toxicologiques et à des références sur l'utilisation, le calibrage et l'entretien de l'équipement d'application.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des lois et règlements concernant la protection de l'environnement et l'utilisation des pesticides.
- Adoption des pratiques recommandées par le ministère de l'Environnement et de la Faune.
- Souci constant des effets des pesticides sur l'environnement.
- Utilisation appropriée de l'équipement.
- Ordre logique des opérations.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| A. Planifier une intervention ponctuelle visant à contrôler les ennemis d'une culture ou les parasites externes des animaux. | – Évaluation correcte de l'ampleur des dommages causés à la culture.<br>– Détermination correcte de l'agent biotique ou abiotique responsable des dommages constatés.<br>– Pertinence des actions à entreprendre en tenant compte des éléments suivants :<br>- l'ampleur des dommages;<br>- les résultats des interventions antérieures;<br>- le programme de lutte intégrée;<br>- les conditions environnementales.<br>– Extermination des parasites externes sur les animaux. |
| B. Choisir un pesticide. | – Respect des critères de choix tels que :<br>- le stade de croissance des plantes cultivées;<br>- les conditions environnementales;<br>- la classification des pesticides;<br>- les caractéristiques des pesticides;<br>- les facteurs influant sur l'efficacité du pesticide.<br>– Choix approprié de l'adjuvant. |
| C. Préparer le matériel et l'équipement nécessaires à l'application des pesticides. | – Choix approprié de l'équipement d'application.<br>– Choix approprié de l'équipement de protection pour la préparation et l'application du pesticide.<br>– Vérification du bon fonctionnement des différents types d'équipement.<br>– Calibrage de l'appareil selon les recommandations. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| D. Préparer le produit. | – Aménagement d'une aire appropriée pour la préparation et la manipulation du produit.<br>– Interprétation juste des données de l'étiquette et de la fiche de renseignements toxicologiques du pesticide.<br>– Calcul exact de la quantité de pesticide à préparer selon la surface à traiter.<br>– Calcul exact de la concentration du mélange, selon le mode d'emploi.<br>– Calcul exact du taux d'application.<br>– Préparation homogène du mélange.<br>– Élimination appropriée des contenants vides. |
| E. Appliquer le pesticide. | – Prise en considération des conditions environnementales.<br>– Prise en considération des moyens permettant de minimiser l'exposition au pesticide.<br>– Détermination des mesures de protection de l'environnement suffisantes.<br>– Ajustement de la hauteur de la rampe de pulvérisation selon le type de culture et le stade de croissance.<br>– Vérification constante du bon fonctionnement et du débit de l'appareil d'application.<br>– Mode de déplacement approprié.<br>– Contrôle de la dérive du pesticide.<br>– Élimination sécuritaire du surplus de produit et des eaux de lavage.<br>– Entretien, décontamination et remisage de l'équipement de protection et d'application.<br>– Prise de précautions dans l'utilisation des pesticides dans les bâtiments agricoles. |
| F. Entreposer les pesticides. | – Distinction des mesures sécuritaires à adopter selon la nature et l'utilisation des pesticides.<br>– Correctifs appropriés aux installations et au plan d'urgence. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| G. Évaluer l'intervention. | – Évaluation de l'efficacité du traitement.<br>– Détermination des facteurs de réussite ou d'échec. |
| H. Consigner les données techniques dans un registre d'utilisation des pesticides. | – Inscription complète de données techniques telles que :<br>- déterminaison de la culture traitée;<br>- description du problème;<br>- traitement utilisé;<br>- quantité de pesticide utilisée;<br>- résultat du traitement. |
| I. Planifier une stratégie de lutte intégrée. | – Respect des étapes de la lutte intégrée.<br>– Pertinence des interventions liées à la stratégie proposée. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à choisir un pesticide (B) :

1. Connaître l'ampleur de l'utilisation des pesticides.
2. Démontrer les aspects socio-économiques associés à l'utilisation des pesticides.
3. Connaître les phénomènes qui sont à l'origine de la présence des pesticides dans l'environnement
4. Connaître les effets des pesticides à court et à long terme sur les végétaux et les animaux et reconnaître qu'il y a une augmentation d'intoxication dans la chaîne alimentaire.
5. Reconnaître les effets néfastes des pesticides sur la santé humaine.
6. Connaître les sources d'information fiables relativement à l'utilisation sécuritaire des pesticides.
7. Prendre conscience de la limite des connaissances scientifiques sur les pesticides, les organismes nuisibles et les moyens de lutte.
8. Comprendre la nécessité de changer d'attitude par rapport à l'utilisation des pesticides et à l'adoption d'attitudes respectueuses de l'environnement.
9. Énumérer les différents paliers de gouvernements pouvant réglementer l'utilisation des pesticides et leurs champs d'application.
10. Connaître les lois et les règlements relatifs à l'utilisation des pesticides.

### Avant d'apprendre à préparer le matériel et l'équipement nécessaires à l'application des pesticides (C) :

11. Savoir conduire l'équipement motorisé approprié.

### Avant d'apprendre à préparer le produit (D) :

12. Résoudre une équation mathématique à une inconnue.
13. Comprendre l'importance de bien planifier les achats de pesticides.
14. Comprendre les unités de mesure métriques et impériales et le système de conversion.
15. Calculer des surfaces et des volumes.

### Avant d'apprendre à appliquer le pesticide (E) :

16. Comprendre l'importance de bien utiliser les équipements d'application de pesticides.
17. Donner les raisons pour lesquelles les marches à suivre doivent être régulièrement revues.
18. Connaître les principes permettant d'agir de façon professionnelle avec le public.

# MODULE 15 : PRÉPARATION DU SOL

**Code : 221344** **Durée : 60 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**préparer le sol,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans un champ.
- À partir de directives.
- À l'aide :
  - du registre des champs;
  - des rapports d'analyse;
  - des instruments aratoires appropriés;
  - des approvisionnements nécessaires.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du programme de cultures.
- Respect des méthodes et des techniques de travail.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Utilisation appropriée de l'équipement.

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Évaluer l'état du champ.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Consultation appropriée du registre des champs.
- Vérification de la qualité de l'égouttement du sol.
- Prise en considération de la productivité.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| B. Déterminer les besoins en préparation du sol. | – Détermination des travaux nécessaires au bon drainage du sol.<br>– Prise en considération de l'historique de l'établissement, de ses façons culturales et de ses cultures. |
| C. Planifier les travaux de préparation du sol. | – Interprétation juste des directives.<br>– Respect de la rotation des cultures, s'il y a lieu.<br>– Choix judicieux du temps propice pour les différents travaux.<br>– Prise en considération de la séquence et des délais d'exécution.<br>– Choix de l'équipement approprié.<br>– Ordre logique des travaux.<br>– Prise en considération des techniques de conservation des sols. |
| D. Préparer la machinerie. | – Vérification du graissage.<br>– Vérification du bon fonctionnement.<br>– Pertinence des correctifs apportés. |
| E. Régler et ajuster les instruments aratoires. | – Respect des directives d'utilisation du fabricant.<br>– Précision des réglages et des ajustements. |
| F. Labourer. | – Jalonnement approprié du champ.<br>– Respect des techniques de labour :<br>- profondeur appropriée du labour;<br>- rectitude des sillons;<br>- enfouissement correct de la tourbe;<br>- ados et raie de curage bien droits, etc. |
| G. Herser. | – Profondeur appropriée du lit de semence.<br>– Respect de l'intégrité des raies de curage.<br>– Respect de l'orientation du labour. |
| H. Consigner les données techniques. | – Inscription complète des travaux exécutés.<br>– Clarté des données.<br>– Justesse des données. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à évaluer l'état du champ (A) :

1. Déterminer les différents problèmes de la culture et du sol qui peuvent être corrigés au moment de la préparation du sol.

### Avant d'apprendre à déterminer les besoins en préparation du sol (B) :

2. Connaître les techniques de conservation des sols.
3. Connaître les besoins de la plante en ce qui a trait à la préparation du sol.

### Avant d'apprendre à régler et ajuster les instruments aratoires (C) :

4. Connaître le rôle des différents instruments aratoires et l'action de leurs composantes.

### Avant d'apprendre à labourer (F) :

5. Conduire un tracteur.

# MODULE 16 : ASSOCIATION DE L'ANATOMIE ET DE LA PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES AUX PLANTES CULTIVÉES

**Code : 221353** **Durée : 45 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
**associer l'anatomie et la physiologie végétales aux plantes cultivées,**
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de maquettes, de schémas ou d'illustrations.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation juste de la terminologie.

| PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU | CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE |
|---|---|
| A. Relier la croissance d'une plante au phénomène de la photosynthèse. | – Établissement de liens pertinents entre la croissance et l'unité thermique maïs (U.T.M.).<br>– Prise en considération de l'emmagasinage de l'énergie solaire. |
| B. Situer les parties anatomiques d'une plante. | – Identification juste des parties de la plante. |
| C. Établir des liens entre la physiologie de la plante et son milieu. | – Associations appropriées entre les éléments nutritifs du sol et la croissance de la plante.<br>– Établissement de liens pertinents entre la croissance de la plante et la disponibilité des éléments nutritifs.<br>– Mise en évidence de l'influence dumilieu sur la saine croissance de la plante. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| D. Identifier les plantes cultivées et les mauvaises herbes. | – Identification juste des plantes cultivées.<br>– Regroupement correct des plantes cultivées dans leurs familles respectives.<br>– Détemination juste des mauvaises herbes ayant des effets sur la production. |
| E. Relier les différents phénomènes physiologiques de la plante et les façons culturales. | – Établissement de liens pertinents entre le phénomène de tallage et le rendement des céréales.<br>– Détermination des meilleures conditions de germination. |
| F. Prévoir le rendement d'une culture. | – Prise en considération du cycle de vie de la plante.<br>– Pertinence du pronostic. |
| G. Établir des liens entre le mode d'absorption de la plante et la fertilisation. | – Établissement de liens pertinents entre la fertilisation du sol et l'absorption des éléments par les plantes.<br>– Prise en considération du mécanisme d'échange entre la solution du sol et la plante.<br>– Associations appropriées entre le phénomène de symbiose des légumineuses et leur fertilisation. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'apprendre à relier la croissance au phénomène de la photosynthèse (A) :**

1. Expliquer la chaîne alimentaire.

**Avant d'apprendre à identifier les plantes cultivées et les mauvaises herbes (D) :**

2. Utiliser une clef d'identification.

**Avant d'apprendre à établir des liens entre le mode d'absorption de la plante et la fertilisation (G) :**

3. Connaître les principaux éléments chimiques que l'on trouve dans la nature.

# MODULE 17 : ENTRETIEN PRÉVENTIF DE L'OUTILLAGE ET DE LA MACHINERIE

**Code : 221362** **Durée : 30 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
**effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage et de la machinerie,**
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À l'aide de l'équipement agricole.
- À l'aide des outils de l'atelier de l'entreprise.
- À l'aide de produits pétroliers et de manuels d'entretien.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Ordre et propreté dans le travail.
- Méthodes d'évaluation appropriées.
- Techniques de travail appropriées.
- Respect des directives des fabricants.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

| PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU | CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE |
|---|---|
| A. Utiliser et entretenir convenablement les outils de l'atelier de l'établissement. | – Choix de l'outil approprié.<br>– Manipulation correcte. |
| B. Sélectionner les produits pétroliers d'entretien des machines et des petits moteurs. | – Choix judicieux des produits.<br>– Exactitude des calculs de mélange. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| C. Planifier l'entretien de l'équipement mécanique de l'entreprise. | – Intégrité des fiches d'entretien.<br>– Clarté des données.<br>– Planification réaliste du travail. |
| D. Effectuer les opérations d'entretien et les réparations mineures courantes. | – Respect des directives du fabricant.<br>– Méthodes d'évaluation appropriées.<br>– Respect des techniques d'exécution. |
| E. Effectuer les réparations mineures particulières à l'équipement de l'établissement. | – Respect des directives du fabricant.<br>– Méthodes d'évaluation appropriées.<br>– Respect des techniques d'exécution. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'apprendre à utiliser et à entretenir convenablement les outils de l'atelier de l'entreprise (A) :**

1. Connaître les caractéristiques des outils combinés.
2. Déterminer les éléments d'entretien des outils de l'atelier de l'établissement.
3. Comprendre l'importance du rangement et de la propreté des outils de l'atelier de l'établissement.

**Avant d'apprendre à sélectionner les produits pétroliers d'entretien des tracteurs, des machines et des petits moteurs (B) :**

4. Connaître les classifications de service et de viscosité concernant les huiles à moteurs hydrauliques et à deux temps et les transmissions.
5. Connaître la classification des graisses et leurs usages.
6. Utiliser les rapports mathématiques usuels afin d'effectuer le calcul des mélanges pour les moteurs à deux temps.
7. Connaître les produits de nettoyage et de protection de l'équipement d'une entreprise agricole.

**Avant d'apprendre à planifier l'entretien de l'équipement mécanique de l'entreprise (C) :**

8. Rédiger une fiche d'entretien d'équipement.
9. Rédiger la liste des approvisionnements (huiles, graisses, pièces, etc.).

**Avant d'apprendre à effectuer les opérations d'entretien et les réparations mineures courantes (D) :**

10. Acquérir des méthodes visuelles, auditives, tactiles et techniques d'évaluation de l'usure de l'équipement.

**Avant d'apprendre à effectuer les réparations mineures particulièrement à l'équipement de l'entreprise (E) :**

11. Évaluer l'usure des pièces.

# MODULE 18 : APPLICATION D'UN PROGRAMME DE FERTILISATION ET D'AMENDEMENT

**Code : 221372** **Durée : 30 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**appliquer un programme de fertilisation et d'amendement,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans un champ.
- À partir de directives.
- À l'aide :
  - de machines et d'instruments aratoires,
  - de vêtements protecteurs et
  - des approvisionnements nécessaires.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des directives.
- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect des lois sur la protection de l'environnement.
- Souci du détail et de la précision.

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Évaluer l'état du champ.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Prendre des échantillons de sol.
- Interprétation juste de la productivité du champ et des rapports d'analyse.
- Évaluation de l'égouttement, de l'état sanitaire et de la croissance des plantes.
- Prise en considération des besoins de la culture.
- Reconnaissance des symptômes d'insuffisance ou d'excès de minéraux.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| B. Planifier les tâches de fertilisation et d'amendement. | – Consultation appropriée du registre des champs.<br>– Évaluation précise de l'ampleur des travaux d'épandage.<br>– Choix approprié de la machinerie et des approvisionnements.<br>– Calcul exact des approvisionnements en engrais et pour l'amendement.<br>– Choix judicieux de la formule d'engrais.<br>– Évaluation correcte des coûts.<br>– Calcul exact des quantités utilisées pour l'amendement. |
| C. Préparer l'équipement. | – Précisioin du réglage et du calibrage de l'épandeur. |
| D. Effectuer les épandages. | – Détermination du temps propice aux épandages.<br>– Respect des techniques d'épandage.<br>– Chargement sécuritaire de l'épandeur.<br>– Vérification constante du débit de l'épandeur. |
| E. Consigner les données techniques dans le registre des champs. | – Inscription complète des travaux et du matériel utilisé.<br>– Clarté et justesse des données. |
| F. Vérifier le résultat de la fertilisation et de l'amendement. | – Détermination précise des erreurs dans l'application des techniques.<br>– Évaluation précise de la productivité du champ. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à évaluer l'état du champ (A) :

1. Expliquer le rôle du sol.
2. Déterminer les aspects physique, biologique et chimique du sol.

### Avant d'apprendre à planifier les tâches de fertilisation et d'amendement (B) :

3. Expliquer l'importance de la fertilisation et de l'amendement du sol.

### Avant d'apprendre à effectuer les épandages (C) :

4. Expliquer l'importance du respect des périodes d'épandage.
5. Expliquer l'importance de la protection de l'environnement.

# MODULE 19 : IMPLANTATION D'UNE CULTURE

**Code : 221382** **Durée : 30 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**implanter une culture,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans un champ.
- À partir de directives.
- À l'aide de machines aratoires et des approvisionnements nécessaires.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du plan d'implantation ou des directives.
- Utilisation appropriée de la machinerie.
- Respect des techniques de travail au cours des opérations d'implantation.
- Respect de l'environnement et des normes de santé et de sécurité au travail.
- Souci du détail et de la précision.

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Évaluer l'état des champs.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination juste de l'assèchement du sol.
- Vérification de la qualité du lit de semence.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| B. Planifier les activités. | – Consultation appropriée du registre des champs.<br>– Choix judicieux des variétés et de la densité du peuplement.<br>– Prise en considération de la dimension des champs.<br>– Calcul exact des approvisionnements.<br>– Évaluation correcte des coûts.<br>– Choix approprié des approvisionnements: semences, inoculants, engrais et produits de traitement.<br>– Choix judicieux des modes d'implantation.<br>– Détermination de la date propice pour semer. |
| C. Préparer l'équipement et le matériel. | – Précision du réglage et du calibrage des machines aratoires.<br>– Exactitude du débit des semences et des engrais, s'il y a lieu.<br>– Traitement approprié de la semence, le cas échéant.<br>– Vérification du bon fonctionnement de l'équipement et du matériel.<br>– Pertinence des correctifs apportés. |
| D. Semer. | – Profondeur appropriée du sillon.<br>– Vérification constante du bon fonctionnement du semoir.<br>– Emplacement approprié de la semence.<br>– Respect de la technique d'exécution. |
| E. Inscrire les données nécessaires dans le registre des champs. | – Inscription complète des travaux et du matériel utilisé.<br>– Clarté et justesse des données. |
| F. Évaluer la qualité de l'implantation. | – Détermination des lacunes dans l'application de techniques.<br>– Évaluation de l'état de croissance de la culture. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à planifier les activités (B) :

1. Décrire les caractéristiques et les exigences des différentes espèces et variétés de plantes cultivées.

### Avant d'apprendre à semer (D) :

2. Saisir l'importance de la densité du peuplement.

# MODULE 20 : ENTRETIEN D'UNE CULTURE

**Code : 221391** **Durée : 15 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**entretenir une culture,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans un champ.
- À partir de directives.
- À l'aide :
  - de l'équipement agricole;
  - de vêtements protecteurs;
  - des approvisionnements nécessaires.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des directives.
- Maîtrise des techniques des opérations d'entretien.
- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Souci du détail et de la précision.

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Évaluer l'état de la culture.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Évaluation de l'égouttement, de l'état sanitaire et de la croissance des plantes.
- Détermination exacte du degré d'infestation par les ennemis des cultures.
- Dépistage des ennemis de la culture.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| B. Planifier les tâches d'entretien. | – Consultation du registre des champs.<br>– Prise en considération des problèmes antérieurs et présents.<br>– Choix judicieux des interventions.<br>– Choix approprié des approvisionnements.<br>– Évaluation correcte des coûts.<br>– Détermination du temps propice aux interventions.<br>– Calcul exact des approvisionnements. |
| C. Préparer l'équipement. | – Précision du réglage et du calibrage de l'équipement agricole.<br>– Vérification du bon fonctionnement.<br>– Pertinence des correctifs apportés. |
| D. Effectuer les activités d'entretien. | – Sarclage correct des plants.<br>– Application du pesticide approprié. |
| E. Inscrire les données pertinentes dans le registre des champs. | – Inscription complète des travaux effectués et du matériel utilisé.<br>– Clarté et justesse des données. |
| F. Évaluer la qualité de l'entretien. | – Détermination des lacunes dans l'application de techniques.<br>– Évaluation des résultats escomptés. |

# MODULE 21 : OXYCOUPAGE ET SOUDAGE À L'ARC

**Code : 221213** **Durée : 45 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
**appliquer des notions d'oxycoupage et de soudage à l'arc,**
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Sur des tôles et des pièces d'acier.
- À l'aide de postes de soudage et de coupage au gaz.
- À l'aide de l'outillage, de l'équipement et des accessoires appropriés.
- À partir de fiches sur les opérations à effectuer.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement.
- Respect des techniques d'exécution.
- Travail exécuté en conformité avec les directives reçues.
- Aspect et solidité des soudures selon les critères établis.

| PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU | CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE |
|---|---|
| A. Monter le poste de soudage oxyacétylénique. | – Choix judicieux des accessoires et du gaz.<br>– Opération de montage sécuritaire.<br>– Montage conforme aux règles établies. |
| B. Oxycouper des métaux. | – Réglage correct des manodétendeurs.<br>– Choix approprié des buses.<br>– Mesures de sécurité adaptées aux conditions de travail.<br>– Respect des techniques d'exécution.<br>– Netteté de la coupe. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| C. Souder à l'arc avec des électrodes enrobées. | – Préparation appropriée des pièces.<br>– Choix judicieux des électrodes.<br>– Réglage approprié de la machine.<br>– Respect des méthodes et des techniques d'exécution.<br>– Aspect et solidité acceptables des soudures. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à monter le poste de soudage oxyacétylénique (A) :

1. Décrire les métaux ferreux et non ferreux.
2. Connaître les effets physiques de l'action de la chaleur sur les métaux.
3. Décrire les principes de soudage autogène et hétérogène.
4. Décrire les gaz et le matériel de soudage oxyacétylénique.
5. Connaître les règles de sécurité relatives à l'utilisation des postes de soudage oxyacétylénique.

### Avant d'apprendre à oxycouper des métaux (B) :

6. Expliquer les principes de l'oxycoupage.
7. Choisir les buses et régler les chalumeaux.
8. Appliquer les règles de sécurité particulières à l'oxycoupage.
9. Manipuler correctement le chalumeau.

### Avant d'apprendre à souder à l'arc avec des électrodes enrobées (D) :

10. Connaître les principes de soudage à l'arc.
11. Connaître les types de machines et l'équipement.
12. Connaître les électrodes.
13. Connaître les règles de sécurité relatives à la soudure à l'arc.
14. Préparer les pièces à souder à l'arc.
15. Régler le poste à souder à l'arc.
16. Effectuer des soudures à plat.
17. Effectuer des soudures horizontales et verticales.

# MODULE 22 : RÉCOLTES

**Code : 221403** **Durée : 45 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**effectuer les récoltes,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives.
- Dans un champ.
- En situation réelle.
- À l'aide de la machinerie et de l'équipement appropriés.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation appropriée de la machinerie et de l'équipement.
- Souci de l'efficacité et du détail.

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Évaluer l'état de la culture.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Consultation appropriée du registre des champs.
- Évaluation juste du stade de maturité de la plante.
- Évaluation juste de l'état de la récolte au cours des travaux.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| B. Planifier les travaux. | – Inventaire complet des travaux à effectuer.<br>– Évaluation juste de l'ampleur des travaux.<br>– Prévision juste de l'équipement nécessaire.<br>– Prise en considération de l'efficacité de la machinerie, de l'emplacement des champs et de la main-d'oeuvre disponible.<br>– Organisation des travaux en fonction des conditions météorologiques. |
| C. Préparer la machinerie. | – Vérification du bon fonctionnement.<br>– Réglages selon les recommandations du fabricant.<br>– Vérification de la lubrification et du graissage des machines. |
| D. Exécuter les travaux de récolte. | – Respect des techniques d'utilisation de la machinerie. |
| E. Inscrire les données pertinentes dans le registre des champs. | – Inscription correcte :<br>- des travaux et de la date d'exécution;<br>- des quantités récoltées;<br>- des plantes récoltées;<br>- de la qualité de la récolte;<br>- des conditions météorologiques, etc.<br>– Clarté, justesse et pertinence des données. |
| F. Évaluer le résultat du travail et la qualité de l'entreposage. | – Évaluation de l'efficacité de la machinerie et de l'équipement.<br>– Vérification minutieuse de l'état de conservation de la récolte. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à évaluer l'état de la culture (A) :

1. Identifier correctement les plantes.
2. Connaître le cycle végétatif de la plante.

### Avant d'apprendre à planifier les travaux (B) :

3. Connaître l'efficacité des différentes machines.

### Avant d'apprendre à exécuter les travaux de récolte (D) :

4. Conduire un tracteur relié à une machine.
5. Opérer une moissonneuse-batteuse.
6. Nettoyer la machinerie après utilisation.

### Avant d'apprendre à évaluer le résultat du travail et la qualité de l'entreposage (F) :

7. Connaître les différentes méthodes d'entreposage.

# MODULE 23 : ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET DE L'ÉQUIPEMENT

**Code : 221414** **Durée : 60 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**effectuer l'entretien des bâtiments et de l'équipement,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de cas ou de problèmes pratiques courants caractérisant les travaux mineurs d'entretien général des bâtiments et de l'équipement d'une entreprise porcine.
- À partir de directives.
- À l'aide d'outils, de matériel, de l'équipement et de systèmes que l'on trouve généralement dans une entreprise porcine.
- À l'aide de toute documentation pertinente.
- À l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments agricoles.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation appropriée des outils, des matériaux et de l'équipement.
- Respect des différents codes qui s'appliquent au domaine agricole.
- Respect des techniques d'exécution.
- Maîtrise des connaissances liées aux opérations.

| PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU | CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE |
|---|---|
| A. Prendre connaissance du travail à faire. | – Interprétation juste des fiches d'entretien préventif et du programme d'entretien.<br>– Interprétation juste des consignes.<br>– Description précise des principaux travaux d'entretien.<br>– Estimation réaliste de l'ampleur des travaux. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| B. Organiser son travail. | – Choix judicieux et complet des outils, des matériaux et de l'équipement nécessaires.<br>– Ordre logique d'exécution des travaux.<br>– Manifestation du sens de l'organisation. |
| C. Préparer le lieu de travail. | – Prise de précautions et mise en oeuvre de mesures de sécurité.<br>– Installation solide et sécuritaire du matériel de travail et des échafaudages. |
| D. Effectuer les vérifications d'usage concernant les bâtiments et leurs abords. | – Vérification visuelle et complète des bâtiments et des alentours des bâtiments.<br>– Relevé précis de toutes les anomalies et défectuosités. |
| E. Effectuer des réfections aux bâtiments et à l'équipement. | – Vérification appropriée de l'ambiance intérieure (humidité, aération et température).<br>– Respect des directives.<br>– Choix judicieux de matériaux tels que le bois de charpente, le matériel de recouvrement et d'isolation, les coupe-vapeur, etc.<br>– Choix judicieux de l'équipement de ventilation, de nettoyage, de chauffage et d'alimentation.<br>– Réparation correcte :<br>- solidité des installations;<br>- justesse des mesures<br>- respect des instructions du fabricant. |
| F. Intervenir au moment de problèmes importants. | – Intervention rapide et appropriée en cas de défectuosités graves, d'incendie et d'accident.<br>– Localisation de l'équipement défectueux.<br>– Respect des règles de santé et de sécurité.<br>– Respect intégral du code de l'électricité. |
| G. Vérifier et entretenir le groupe électrogène. | – Vérification régulière du fonctionnement.<br>– Changement des filtres et des huiles.<br>– Vérification du niveau de carburant. |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| H. Effectuer les réparations mineures relatives aux différents systèmes. | – Localisation, réparation et remplacement des éléments défectueux.<br>– Respect des directives d'utilisation du fabricant.<br>– Respect intégral des codes.<br>– Respect des techniques de remplacement et de réparation des appareils.<br>– Bon fonctionnement des systèmes.<br>– Évaluation du rendement des systèmes. |
| I. Terminer le travail, nettoyer et ranger. | – Absence de débris sur les lieux de travail.<br>– Propreté des outils et de l'équipement utilisés.<br>– Évaluation juste des travaux de correction exécutés. |
| J. Inscrire les données techniques dans le registre. | – Présence de toutes les données pertinentes.<br>– Clarté des données. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à organiser son travail (B) :

1. Distinguer les caractéristiques et les fonctions respectives des différents outils manuels et appareils électriques.
2. Distinguer les différents matériaux de fabrication utilisés et leur usage respectif.

### Avant d'apprendre à préparer le lieu de travail (C) :

3. Décrire les principaux risques et dangers liés aux outils et à l'équipement utilisés pour les travaux d'entretien des bâtiments et de l'équipement.
4. Décrire les principaux risques et dangers liés à l'utilisation de matières dangereuses et de gaz toxiques.

### Avant d'apprendre à effectuer les vérifications d'usage concernant les bâtiments et leurs abords (D) :

5. Distinguer les différents mécanismes et éléments des bâtiments.
6. Distinguer les différents mécanismes et éléments des systèmes et matériels d'élevage.
7. Connaître le type de vermine à surveiller dans l'exploitation.

### Avant d'apprendre à intervenir au moment de problèmes importants (F) :

8. Distinguer les symboles représentant les composants d'un réseau électrique sur des croquis.
9. Reconnaître les composants des réseaux de distribution électrique et du groupe électrogène.
10. Distinguer les principales variables électriques telles que l'intensité, la tension et la puissance.
11. Maîtriser les connaissances de base de l'électricité.

# MODULE 24 : PRATIQUE D'UNE AGRICULTURE DURABLE

**Code : 221421** **Durée : 15 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**pratiquer une agriculture durable,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En situation réelle.
- À partir d'un projet dans une entreprise porcine.
- À l'aide :
  - des données techniques de l'entreprise;
  - des renseignements fournis par le producteur ou la productrice;
  - des textes de lois et des règlements du ministère de l'Environnement;
  - des conseils de personnes-ressources;
  - de documents de référence;
  - de directives.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des lois et des règlements concernant la protection de l'environnement.
- Respect de la confidentialité.
- Respect de l'opinion et de la régie du producteur ou de la productrice.
- Souci constant d'objectivité dans ses observations.

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Dresser un portrait de l'infrastructure de l'entreprise.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Inventaire complet du cheptel.
- Description générale des cultures.
- Prise en considération de tous les éléments de l'infrastructure.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| B. Analyser la situation de l'entreprise. | – Exactitude du diagnostic.<br>– Pertinence des conclusions. |
| C. Proposer un plan de développement. | – Pertinence des actions proposées.<br>– Faisabilité des moyens proposés.<br>– Prise en considération des effets sur le milieu et sur la productivité.<br>– Exactitude du calcul des coûts d'exécution. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à dresser un portrait de l'infrastructure de l'entreprise (A) :

1. Connaître les problèmes environnementaux liés à la pratique de l'agriculture.
2. Connaître les caractéristiques d'une eau potable.

### Avant d'apprendre à proposer un plan de développement (C) :

3. Connaître les différentes méthodes d'agriculture durable.
4. Connaître les différents modes d'épandage.

# MODULE 25 : UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

**Code : 221431** **Durée : 15 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE COMPORTEMENT

### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

**utiliser des moyens de recherche d'emploi,**

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En situation simulée ou en lien avec la recherche d'un lieu de stage.
- À partir d'un bilan personnel.
- À partir des données fournies et en fonction de situations possibles pour l'ouvrière ou l'ouvrier agricole.
- À partir de modèles de *curriculum vitae* et de lettres d'emploi.
- À l'aide de la documentation pertinente.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Qualité de la communication orale et écrite.

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Décrire les étapes d'une recherche d'emploi dynamique.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Présence de toutes les étapes.
- Logique de la séquence.
- Description des éléments importants.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE COMPORTEMENT** *(suite)*

| **PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU** | **CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE** |
|---|---|
| B. Rédiger un *curriculum vitae.* | Qualité de la présentation du document :<br>- lisibilité du texte;<br>- disposition harmonieuse du texte;<br>- présentation soignée.<br>– Qualité du contenu :<br>- présence des données pertinentes :<br>- renseignements personnels;<br>- études;<br>- expériences personnelles et professionnelles.<br>– Qualité de l'écrit :<br>- style, orthographe et grammaire. |
| C. Rédiger une lettre de demande d'emploi. | – Qualité de la présentation matérielle :<br>- dactylographie convenable ou lisibilité de l'écriture;<br>- disposition harmonieuse du texte;<br>- propreté.<br>– Qualité du contenu :<br>- pertinence par rapport à l'emploi postulé.<br>– Qualité de l'écrit :<br>- style, grammaire et orthographe. |
| D. Passer une entrevue de sélection pour un emploi. | – Attitude naturelle et courtoise.<br>– Qualité d'écoute et bonne compréhension des questions.<br>– Communication appropriée, claire et concise. |
| E. Décrire une technique de relance efficace. | – Présence des éléments importants.<br>– Description des éléments de relance.<br>– Moyens de relance. |

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

### Avant d'apprendre à décrire les étapes d'une recherche d'emploi dynamique (A) :

1. Définir le concept de «recherche d'emploi dynamique».
2. Connaître l'attitude nécessaire à la recherche d'un emploi.
3. Expliquer les différents types d'entrevues.
4. Préparer une entrevue.
5. Expliquer comment certains comportements et attitudes peuvent aider ou nuire, au cours d'une entrevue.

### Avant d'apprendre à rédiger un *curriculum vitae* (B) :

6. Rédiger un bilan personnel par rapport à la recherche d'emploi.
7. Définir le rôle du *curriculum vitae* en tenant compte de ses avantages.

### Avant d'apprendre à passer une entrevue de sélection pour un emploi (D) :

8. Comprendre l'importance de l'entrevue pour l'obtention de l'emploi.

### Avant d'apprendre à décrire une technique de relance efficace (E) :

9. Définir le rôle de la relance.
10. Saisir la pertinence d'effectuer ou non une relance.

# MODULE 26 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

**Code : 221444** **Durée : 60 h**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## DE SITUATION

### INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant de

**s'intégrer au milieu de travail,**

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

**Précisions**

- Négocier une entente avec la ou le responsable du stage en entreprise.
- Exécuter des activités professionnelles en milieu de travail.
- Évaluer l'intégration en tant que travailleuse ou travailleur.

### PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **L'entente avec les responsables du stage**

- Analyser l'évaluation du premier, *Initiation à la pratique du métier*, et modifier, s'il y a lieu, les règles de conduite pour le présent stage.
- Négocier et signer l'entente avec la personne responsable du stage en entreprise.

PHASE 2 : **L'intégration au milieu de travail**

- Exécuter des tâches professionnelles et participer à des activités propres à une entreprise agricole.
- Produire un rapport de stage en faisant état de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exécutées dans l'entreprise.
- Participer à l'évaluation du stage avec l'enseignante ou l'enseignant et avec la ou le responsable du stage au sein de l'entreprise agricole.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE SITUATION** *(suite)*

PHASE 3 : **La comparaison des perceptions du métier avec ses aptitudes et ses champs d'intérêts**

- Relever les aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue ou de la perception qu'elle ou il a du métier.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier.
- Relever les aspects du métier qui diffèrent de ses aptitudes, goûts et champs d'intérêt.
- Discuter de l'incidence de l'expérience sur le choix d'un futur emploi.

### CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves un guide d'accompagnement de stage et des grilles de consignation des données.
- S'assurer que la personne responsable de la ou du stagiaire au sein de l'entreprise agricole comprend bien les objectifs du stage.
- S'assurer qu'une personne responsable au sein de l'entreprise supervise constamment le stage.
- Assurer un encadrement aux élèves.
- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes.
- Fournir aux élèves des moyens aptes d'intégration au milieu de travail.
- Rendre possibles l'observation et l'exécution de tâches professionnelles ou permettre au ou à la stagiaire d'y participer.
- S'assurer que la ou le responsable de l'entreprise rédige un rapport d'évaluation de la ou du stagiaire.
- S'assurer que l'élève stagiaire rédige un rapport d'évaluation de la ou du responsable de stage au sein de l'entreprise.
- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et l'entreprise en cause.

### CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1:

- Établit les règles de conduite avec la ou le responsable de stage.
- Rédige et négocie les modalités d'entente avec la ou le responsable de stage.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
## **DE SITUATION** *(suite)*

PHASE 2 :

- Respecte les habitudes de l'entreprise.
- Respecte les restrictions et les exigences en ce qui concerne certaines activités et l'utilisation de l'équipement et de la machinerie en tant que stagiaire.
- Respecte les horaires de travail et les politiques de l'entreprise dans l'exécution des travaux.
- Participe activement aux tâches de son métier.
- Démontre un intérêt soutenu tout au long du stage.
- Rédige un journal dans lequel elle ou il décrit sa participation à des activités professionnelles et indique ses observations sur le contexte de travail, ses réflexions, ses champs d'intérêt et ses aptitudes en ce qui a trait à l'accomplissement des tâches d'une exploitation agricole.
- S'auto-évalue en tant que future travailleuse ou futur travailleur en fonction de la formation reçue.
- Participe à l'évaluation du stage avec l'enseignante ou l'enseignant et la ou le responsable au sein de l'entreprise agricole.
- Explique à l'enseignante ou à l'enseignant sa perception d'elle-même ou de lui-même en tant que travailleuse ou travailleur, à partir du rapport d'évaluation fourni par la ou le responsable de stage de l'entreprise.

PHASE 3:

- Relève les aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue ou de la perception qu'il a du métier.
- Discute de la justesse de sa perception du métier.
- Relève les aspects du métier qui diffèrent de ses aptitudes, goûts et champs d'intérêt.
- Discute de l'incidence de l'expérience sur le choix d'un futur emploi.

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :**

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.

**Avant d'entreprendre les activités de la PHASE 1, L'entente avec les responsables du stage :**

2. Établir un bilan personnel de son premier stage : *Initiation à la pratique du métier.*

**Avant d'entreprendre les activités de la PHASE 2, L'intégration au milieu de travail :**

3. Connaître les éléments à consigner en cours de stage.
4. Décrire une méthode d'observation.
5. Déterminer une façon de noter ses observations.
6. Décrire les principaux éléments d'un rapport.
7. Expliquer les étapes d'une démarche d'auto-évaluation.

**Avant d'entreprendre les activités de la PHASE 3, La comparaison des perceptions du métier avec ses aptitudes et ses champs d'intérêt :**

8. Déterminer les perceptions à vérifier.

*Éducation*

Québec

**17-0207-01**